



Orientations présentées au Congrès 2025

Le cahier de propositions devra être adopté au CF des 7, 8 et 9 mai 2025

Orientation 1

Afin que la FPPE joue son rôle d'acteur social, suscite l'engagement syndical et défende les principes démocratiques et l'équilibre du rapport de force dans le monde du travail...

→ La FPPE (CSQ) propose de :

- **Réaffirmer le rôle du syndicalisme, l'importance de l'engagement collectif et la défense des acquis sociaux.**
-

Orientation 2

Pour assurer une représentation juste et équitable de l'ensemble des membres, valoriser les expertises, les pratiques collaboratives et l'importance de la diversité des professions en éducation...

→ La FPPE (CSQ) propose d' :

- **Agir pour consolider et favoriser la solidarité professionnelle et syndicale.**
-

Orientation 3

Pour réduire les risques psychosociaux, favoriser la rétention du personnel et défendre l'ensemble de la mission éducative de l'école...

→ La FPPE (CSQ) propose de :

- **Promouvoir le bien-être au travail et un climat scolaire positif, bienveillant et sécuritaire.**
-

Orientation 4

Pour faire face à la montée du recours au privé, défendre le modèle québécois de services professionnels dans le milieu de vie de l'élève et les principes d'équité et d'égalité des chances...

→ La FPPE (CSQ) propose de :

- **Défendre les services publics et l'accès à des services professionnels de qualité dans le réseau scolaire public.**
-

Orientation 5

Pour permettre au personnel professionnel d'effectuer un travail de qualité et porteur de sens, pour renforcer l'autonomie et le pouvoir d'agir dans le milieu de travail...

→ La FPPE (CSQ) propose d' :

- **Agir sur l'organisation du travail afin de rendre le milieu scolaire plus attractif et favoriser le maintien en emploi.**
-

Orientation 6

Pour poursuivre le travail de valorisation des expertises, reconnaître l'évolution des pratiques et les nouvelles connaissances et assurer une place de choix du personnel professionnel dans le réseau scolaire...

→ **La FPPE (CSQ) propose de :**

- **Promouvoir le rôle et l'expertise des professionnel-le-s du réseau scolaire public.**
-